

Informations de base

CNS - Procédure de consultation
Règlement

[2011/0185\(CNS\)](#)

Procédure terminée

Modalités et procédure de mise à disposition des ressources propres traditionnelles, de la ressource propre fondée sur la TVA et de la ressource propre fondée sur le RNB et mesures visant à faire face aux besoins de trésorerie. Refonte

Abrogation Règlement (EC, Euratom) No 1150/2000 [1997/0352\(CNS\)](#)

Abrogation Règlement (EC, Euratom) No 2028/2004 [2003/0131\(CNS\)](#)

Abrogation Règlement (EC, Euratom) No 105/2009 [2008/0089\(CNS\)](#)

Modification [2015/0204\(NLE\)](#)

Sujet

8.70.01 Financement du budget, ressources propres